

Périgueux, le 14/03/2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE ANSFO**  
**suite à la communication inadaptée du SYNGOF le 13/03/2019**

Le choix de l'acte de se servir de l'IVG comme moyen de pression du SYNGOF (Syndicat des Gynécologues Obstétriciens de France) est tout sauf anodin. Il met en lumière à quel point ces praticiens du SYNGOF n'acceptent pas ce choix des femmes de garder ou non une grossesse sans qu'à aucun moment leur avis à eux soit requis. Il est aussi signifiant sur leur manque d'enthousiasme (c'est le moins qu'on puisse dire) à pratiquer ce geste.

**Mais alors pourquoi empêcher les sages-femmes à le pratiquer alors qu'elles demandent elles à s'y investir ?**

**Pourquoi enfin les ministres de la santé et du droit des femmes refusent de recevoir les sages-femmes qui disent le danger à laisser les gynécologues obstétriciens remplacer les médecins militants qui partent à la retraite ?** L'Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes essuie aussi des refus de rencontre auprès des ministères. Cependant, priver les femmes du droit à l'IVG est INENTENDABLE.

**L'Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes rappelle que le droit à l'IVG est un droit pour tout.e.s, à défendre par tout.te.s. L'engagement de chacun.e est fondamentale à son maintien et sa garantie en France pour toutes les femmes.**

Chantal Birman Vice Présidente ANSFO : 06 61 20 10 50

Marjorie AGEN Trésorière ANSFO : 06 76 28 78 63



BP 10082 - 24003 Périgueux Cedex  
[sforthogenistes@gmail.com](mailto:sforthogenistes@gmail.com)  
[www.sages-femmes-orthogenistes.org](http://www.sages-femmes-orthogenistes.org)  
[FACEBOOK](#) [TWITTER](#)  
[Adhérer à l'ANSFO](#)  
Siret 519 970 974 00019 - APE 8899B